



Montréal, le 15 octobre 2019

À tous les gestionnaires de garderies privées

Objet : Congrès 2019 de l'AGPQ : « **Lumière sur les nouvelles obligations** »
Journée de formations et de conférences – samedi, 16 novembre 2019

Chers gestionnaires,

L'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) est heureuse de vous inviter à sa *Journée de formations et conférences – samedi, 16 novembre 2019*. Cette journée sera axée sur la formation du personnel éducateur et des gestionnaires de services de garde. Nous optons, encore une fois cette année, pour une formule simple d'une journée nous permettant d'accueillir un grand nombre de personnes.

Il est à noter que chaque formation a été faite **sur mesure** pour vous et votre personnel par des experts du milieu et les membres du conseil d'administration de l'AGPQ lesquels ont participé à toutes les rencontres du Ministère de la Famille (MFA) sur les différents sujets et dossiers d'actualité. En plus, nous aurons un Salon des exposants où vous pourrez prendre connaissance des nouveautés au niveau du matériel éducatif et administratif. Voici les détails :

Date : Samedi, 16 novembre 2019
Heure : 7h30 à 17h30 (les formations débutent à 9h)
Lieu: Centre professionnel des Riverains
120, rue Valmont
Repentigny (Québec) J5Y 1N9

Vous trouverez ci-joint la description des formations et le formulaire d'inscription.

Au plaisir de vous recevoir en grand nombre!

Le conseil d'administration de l'AGPQ

Samir Alahmad, Mona Lisa Borrega, France Quirion, Lorraine Bégin, Catherine Moreau
et Lucia Spiridigliozzi

Deux formations spécifiques pour les éducatrices

À noter : chaque conférence sera présentée en avant-midi et en après-midi ainsi tout le personnel éducateur pourra suivre les 2 formations. De plus, un gestionnaire qui préfère suivre les formations pour le personnel éducateur peut le faire. Il n'a qu'à indiquer son choix sur le formulaire d'inscription.

La mise à jour du programme éducatif, les inspections (évaluations de la qualité éducative) et les nouveaux règlements mettent en évidence l'importance des relations et des interactions constructives entre la direction, les éducatrices et les parents. Les formations que nous offrons aux éducatrices viendront clarifier les nouvelles obligations et attentes.

Créer un lien constructif avec les parents

Pour favoriser leur participation, leur collaboration et leur implication

Par Émilie Vincent de la firme Commeunique Inc.

L'atelier est divisé en 2 parties et propose aux éducatrices :

1. Des manières efficaces pour entrer en relation positive avec les parents;
 - Être consciente de l'importance de l'accueil des personnes qui accompagnent l'enfant;
 - Être en relation : interagir avec la famille afin de mieux connaître l'enfant;
 - Être dans le « lâcher prise » des attentes irréalistes et des jugements et agir;
 - Être dans le partage, être à l'écoute : faire preuve de souplesse et s'adapter aux besoins des parents;
 - Être responsable : éviter le laxisme et intervenir lorsque l'enfant manque d'encadrement;
 - Être dans l'acceptation de nouvelles réalités culturelles et sociologiques;
 - Être dans l'implication : s'engager à entreprendre des actions et les maintenir;
 - Confirmer l'intérêt et favoriser les interactions positives avec l'enfant, établir un plan et développer la confiance.

2. Un mode d'emploi concret lorsque l'on rencontre le parent pour des difficultés spécifiques avec leur enfant.

À propos d'Émilie Vincent :

Émilie Vincent est vice-présidente, formatrice et conférencière de la firme Communique. Elle est certifiée en soutien pédagogique à l'UQAM, spécialiste en relations et technicienne en petite enfance. Elle transmet son enseignement avec une connaissance profonde des relations interpersonnelles entre adultes et enfants. Son expérience en petite enfance lui permet d'avoir une grande compréhension de la réalité des parents et des éducatrices et d'enrichir le contenu des cours par de nombreux exemples personnels.

Lumière sur le nouveau programme éducatif par Nicole Malenfant

Que vos éducatrices aient suivi la formation offerte par le Ministère de la Famille (MFA) ou pas, cette formation viendra faire la lumière sur les différences entre l'ancien et le nouveau programme éducatif *Accueillir la petite enfance*.

Le but de cette formation est de démystifier le nouveau programme et préparer les éducatrices et les services éducatifs aux évaluations de la qualité éducative maintenant en cours par le MFA. C'est près de 100 pages qui ont été ajoutées à *Accueillir la petite enfance*. Pourquoi ces ajouts et de quoi est-il question?

La formation débutera par un survol du nouveau programme éducatif : les quatre dimensions de la qualité éducative, les cinq principes de base et le processus d'intervention éducative. Par la suite, les domaines d'activités, l'importance du jeu actif (*Gazelle et Potiron*) et du partenariat avec les parents seront exposés par des exemples concrets d'application.

Bienvenue à cette conférence interactive qui se veut une occasion de vous sensibiliser à cette version révisée du programme éducatif et de consolider votre pratique auprès des enfants et de leurs parents.

À propos de madame Malenfant

Nicole Malenfant est une conférencière chevronnée et auteure de plusieurs livres et ouvrages dont : *Routines et transitions en services éducatifs* (PUL), *L'Éveil du bébé aux sons et à la musique* (PUL), *l'Incontournable de l'éducatrice d'aujourd'hui* (Chenelière éducation), *Jeux de relaxation* (de Boeck) et *Vivement la musique avec les 3 à 6 ans!* (Chenelière éducation). Elle collabore régulièrement au magazine *Naître et grandir*.

En plus de ses publications, madame Malenfant a enseigné pendant 30 ans au Département des techniques de l'éducation à l'enfance au cégep Édouard-Montpetit et fait maintenant partie de l'équipe de formation du Cégep de Sainte-Foy, mandatée par le MFA pour former les éducatrices et les gestionnaires de services de garde dans l'appropriation de la mise à jour d'*Accueillir la petite enfance*.

Formations réservées EXCLUSIVEMENT aux gestionnaires :

En avant-midi :

Formation légale et juridique réalisée sur mesure pour les gestionnaires :

L'AGPQ est heureuse d'accueillir encore une fois cette année, maître Vicky Lemelin et maître Marianne Bessette, du cabinet d'avocats Therrien Couture. Ceux qui étaient des nôtres l'an dernier se souviendront la conférence qu'elles ont donnée sur les nouvelles obligations de la Loi sur les normes du travail et la Loi sur le cannabis.

Cette année, elles nous entretiendront sur différents aspects pratiques du droit du travail et de l'emploi qui devraient être l'une de nos priorités, et ce, malgré un domaine qui comporte plusieurs défis compte tenu de la pénurie de main d'œuvre et des obligations législatives grandissantes. Le but de cette formation est de vous aider à mieux encadrer et gérer vos employés et d'en connaître davantage sur :

- Le contrat de travail;
- L'imposition de mesures disciplinaires et administratives;
- La gradation des sanctions; et
- Le « *Manuel de l'employé* ».

Si vous ne connaissez pas nos 2 conférencières, nous vous invitons à consulter leur profil de carrière.

- Me Vicky Lemelin (<https://www.therriencouture.com/equipe/83-vicky-lemelin.html>)
- Me Marianne Bessette (<https://www.therriencouture.com/equipe/65-marianne-bessette.html>)

En après-midi :

- **Retour sur les règles budgétaires :** Cette formation sera donnée par Samir Alahmad, président de l'AGPQ. Samir est la référence-même dans le domaine des règles budgétaires. Il est la seule personne dans la province qui a participé activement aux discussions et à l'élaboration de toutes les règles budgétaires depuis l'implantation des services de garde subventionnés en 1997.
- **Les Maternelles 4 ans :** Nous vous informerons des plus récents développements dans ce dossier;

- **Les comités de suivi avec le Ministère de la Famille (MFA) – les différents dossiers en cours:** Cette formation sera donnée par Mona Lisa Borrega, vice-présidente de l'AGPQ. Voici quelques dossiers à l'agenda :

- **Comment mettre à jour VOTRE programme éducatif pour être conforme à la loi:**

Premièrement, il est important de noter que cette formation n'est pas la formation offerte par le MFA et le Cégep Sainte-Foy, sur la mise à jour du programme éducatif *Accueillir la petite enfance*.

Plutôt, il s'agit d'une formation pour vous aider à faire la mise à jour du programme éducatif de VOTRE garderie, soit une obligation qui entre en vigueur le 8 juin 2020 et que vous devrez produire lors du renouvellement de votre permis ou sur demande par le MFA (que vous utilisiez *Accueillir la petite enfance* ou pas).

Cette formation vous aidera à vous conformer aux exigences des nouveaux articles 6.9 à 6.14 du RSGEE introduit par le Projet de Loi 143 selon lesquels découlent de l'adoption des nouveaux règlements.

- **Lumière sur le « Dossier éducatif » de l'enfant :**

Également introduit par l'adoption du Projet de Loi 143, les services de garde ont l'obligation de se conformer aux nouveaux articles 123.0.1 à 123.0.7 du RSGEE portant sur le « Dossier éducatif » de l'enfant. Cette nouvelle obligation qui devait entrer en vigueur en juin 2019 a été reportée à mai 2020. Cette formation vous aidera à vous préparer et vous éclairera dans votre démarche.

- **Les évaluations de la qualité éducative (inspections maintenant en cours)**

Comment se préparer à une future inspection du MFA concernant l'évaluation de la qualité éducative de votre service de garde et à quoi s'attendre.

ATTENTION : Comme d'habitude cette formation est réservée aux membres de la direction des garderies (gestionnaire et directeur/trice). Nous n'acceptons pas les comptables ni les consultants.

Réservation des places

Il y a une période de **pré-inscription exclusivement pour les membres en règle de l'AGPQ jusqu'au 22 octobre 2019**. Par la suite, les inscriptions seront acceptées selon leur ordre de réception (membres et non-membres). Attention, les places sont limitées!

Important : Le coût total de la formation doit être acquitté dès la réservation des places et par carte de crédit de préférence. Il est à noter que le coût de la formation et les inscriptions sont non remboursables.

Prix : 159 \$ (taxes incluses) par personne pour les membres en règle de l'AGPQ
Comprend : le petit déjeuner, les pauses café et le repas du midi

279 \$ (taxes incluses) par personne, pour les non-membres
Comprend : le petit déjeuner, les pauses café et le repas du midi

Date : Samedi, 16 novembre 2019

Lieu: Centre professionnel des Riverains
120, rue Valmont
Repentigny (Québec) J5Y 1N9
Tél : (450) 492-3538

La journée se déroulera comme suit :

- 7h30 Accueil et petit déjeuner
- 9h Début des formations de l'avant-midi
- 10h15 Début des pauses café et santé
- 12h à 14h Dîner et visite du Salon des Exposants
- 14h Début des formations de l'après-midi
- 15h15 Début des pauses café et santé
- 17h15 Clôture de la journée

Pour vous inscrire, vous devez :

- Remplir et retourner :
 - Le formulaire d'inscription de la garderie, page 7
 - Le formulaire de paiement par carte de crédit, page 8
 - Pour chaque participant, le formulaire de choix des formations et de repas, page 9.
- Imprimer et remettre une copie des pages 2 et 3 aux éducatrices afin qu'elles puissent prendre connaissance du contenu des formations.

Pour toute information, veuillez communiquer avec Guylaine Guy, secrétaire de l'AGPQ, au (514) 485-2221.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom de la garderie : _____

Numéro de permis : _____

Nom du propriétaire: _____

Numéro téléphone principal : _____

Numéro de cellulaire : _____

Courriel pour recevoir la confirmation de réservation :

Nombre de personnes à inscrire : _____

Noms et occupation des personnes inscrites :

Nom et prénom	Poste occupé à la garderie

FORMULAIRE DE PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT

Émetteur de la carte : Visa _____ MasterCard _____

Nom du détenteur de la carte: _____

Numéro de la carte : _____

Date d'expiration : _____

Numéro de sécurité (3 chiffres à l'endos de la carte) : _____

Montant : _____

Cette transaction est autorisée par le détenteur de la carte :

Nom : _____

Titre : _____

Nom de la garderie : _____

Signature du détenteur de la carte : _____

Date : _____

(Veuillez transmettre votre formulaire par courriel à correspondance@agpq.ca pour plus d'informations (514) 485-2221)

ATTENTION :

Une fois la réservation acceptée, vous recevrez une confirmation de l'AGPQ. Si vous ne recevez pas cette confirmation c'est qu'il y a eu un problème avec votre inscription donc veuillez communiquer avec nous au 514-485-2221 afin de corriger la situation.

CHOIX DES FORMATIONS ET DE REPAS

Il faut compléter un formulaire pour chaque participant

Nom de la garderie :	
Nom du participant :	
Numéro de téléphone garderie :	
Numéro de cellulaire du participant:	
Courriel du participant :	
Occupation du participant (mettre un « X » au bon endroit)	Éducatrice _____ Gestionnaire _____ Titre : _____
Choix de formations pour les éducatrices	Toutes les éducatrices seront automatique inscrites aux 2 formations pour le personnel éducateur.
Choix de formations pour gestionnaires :	Par défaut, tous les gestionnaires sont inscrits aux formations pour les gestionnaires. Toutefois, un gestionnaire peut suivre une formation destinée aux éducatrices en inscrivant son choix ci-dessous : Formation Am : _____ Formation Pm : _____
Choix de repas (mettre un « X ») Allergies et/ou Intolérances alimentaires	Boîte à lunch salade de poulet : _____ Boîte à lunch végétarienne : _____ Veuillez inscrire toute allergie ou intolérance alimentaire _____ _____